

les mêmes poches de cuir, les mêmes fléaux de bois brut. Sur l'étroit sentier qui borde les cultures, des hommes passent, en coiffe blanche, vêtus d'une longue robe bleue ou noire à qui la marche donne de nobles plis; les uns sont à pied, tenant à la main un long bâton recourbé; d'autres vont à âne, assis à cru sur la croupe, un sac ou une botte de maïs posés devant eux: les petits ânes blancs, sans bât ni bride, trottaient doucement, mais sans relâche, leur ample si uni qu'ils semblent glisser, et les jambes du « cavalier » frôlent la terre, laissant passer sous la longue robe les pieds nus qui se balancent.

Des femmes vont, par groupes; des bijoux grosiers, bracelets d'argent ou de cuivre, brillent à leurs poignets et à leurs chevilles. Des voiles noirs les enveloppent, couvrant la tête et descendant jusqu'à terre, dans un dessin d'une noblesse infinie; les unes sont voilées, et les yeux seuls apparaissent, séparés par une rondelle de cuivre; les autres, quand nous passons, ramènent sur leur visage, d'un geste ample, le voile qui les suit en flottant; quelques-unes s'approchent des puits ou descendent les berges du canal: une cruche de terre repose horizontalement sur leur tête; elles marchent sur leurs pieds nus d'un pas souple et assuré, et c'est avec une grâce inexprimable qu'elles penchent leurs tailles flexibles jusqu'à la surface du canal... Elles se redressent, et les voiles retombent en courbes molles et caressantes... Elles replacent sur leur tête la cruche, droite maintenant, et tout étincelante de gouttelettes: leurs bras se lèvent pour la maintenir, et de l'épaule nue et dorée de soleil, c'est de nouveaux plis noirs qui retombent noblement... Car c'est le seul mot qui puisse servir ici, noblesse de démarche, noblesse d'attitudes, noblesse aussi de paysage. Le ciel est d'une pureté presque excessive, l'air limpide et vibrant; les lignes vertes des champs de maïs s'allongent sans que le vent les agite. Immobilité, sérénité. Nous regardons de toutes nos forces. Une joie nous pénètre, la joie émue que donnent les parfaits chefs-d'œuvre. Ici tout est harmonieux; la nature et les êtres sont faits l'un pour l'autre. Voici des milliers d'années qu'ils se sont trouvés, si l'on peut dire, et qu'ils se sont pénétrés; ils se complètent: à cette nature il faut ces hommes, et ces hommes ne sauraient se concevoir ailleurs qu'ici.

... Et insensiblement ces choses, si belles, il semble que nous les reconnaissons: une impression du « déjà vu » émane d'elles; ces terres plates, ces hommes long-vêtus, ces femmes voilées, ces travaux champêtres, ces formes et ces beautés immuables, nous les connaissons, et l'admiration qu'elles nous donnent est faite de souvenirs... Brusquement, tout s'éclaire. C'est la Bible, c'est l'Histoire sainte... Voici Jacob, Éliézer, et Booz, et Abraham et Isaac; et

voici Sarah, voici Lia... Et cet homme à demi nu, dont les membres sont desséchés par le soleil, c'est Jean le Précurseur; et voici Madeleine, et voici Marie: voici enfin, descendant vers la rive, la Samaritaine, et les beaux vers de M. Edmond Rostand, si exacts et si purs, me reviennent à la mémoire:

Voici bien, ô Jacob, le geste dont tes filles  
Savent, en avançant d'un pas jamais trop prompt.  
Soutenir noblement l'amphore sur leur front.  
Elles vont, avec un sourire taciturne,  
Et leur forme s'ajoute à la forme de l'urne.  
Et tout leur corps n'est plus qu'un vase svelte, auquel  
Le bras levé dessine une anse sur le ciel!...

Car cette terre est celle-là même que foulèrent les Hébreux avant l'Exode; de Suez, nous voyions Gesen, où vécurent les fils de Jacob; et Joseph et Marie se reposèrent sur ces rives... Surtout, les vies semblables font les hommes pareils; ici, la vie patriarcale s'est prolongée: les travaux sont les mêmes, et les outils qui servent à les accomplir; la même charrue, au joug mince et long, laboure les mêmes champs d'une marche pareille. Abraham, ressuscité, y retrouverait sa vie de jadis.

Maintenant, c'est la vallée du Nil qui commence, un pays fabuleusement riche, trop riche pour le plaisir des yeux: des plantations de coton alignent à perte de vue leurs petites houppes blanches; c'est riche et monotone. Dans les gares, les ballots s'entassent, en masses énormes: les chameaux que nous croisons disparaissent sous leurs charges... Des fabriques, des entrepôts, des usines... Les Pyramides, que nous apercevons de loin, semblent gênées et honteuses de ce cadre si peu fait pour elles. Les villages deviennent plus fréquents. Les maisons, moins rustiques, se pressent et se rejoignent. Du soleil, des couleurs, du bruit. Voici le Caire...

JACQUES DU TILLET.

(A suivre.)

## LA MORALE SOCIALE

D'AUGUSTE COMTE (1)

« Vivre pour autrui »: telle est la formule suprême de la morale positive. Le sentiment en atteste la justesse; la science en dévoile la portée lointaine et les conséquences profondes. Mais cette formule ne s'applique pas seulement, d'une manière générale, à la société où Comte fait même entrer les animaux

(1) Ce chapitre est extrait d'un ouvrage que notre collaborateur M. Lévy-Bruhl va faire paraître à la librairie Alcan sous ce titre: *La philosophie d'Auguste Comte*.

capables d'affection et de dévouement, dont les services méritent notre reconnaissance. Elle doit trouver une application précise dans les rapports définis que la société civile établit entre les hommes, c'est-à-dire dans les droits et les devoirs réciproques des individus. S'il est vrai que la morale et la politique sont distinctes, la politique n'en est pas moins étroitement subordonnée à la morale. Elle doit y trouver ses principes directeurs. Le pouvoir spirituel ne gouverne pas : il dirige cependant les gouvernants comme les gouvernés. C'est lui qui leur donne à tous l'ensemble de croyances et de sentiments communs qui fait vivre la société. Il appartient donc à la morale de déterminer les principes d'après lesquels la politique positive réglera les rapports des hommes.

Or, en fait, ces rapports sont aujourd'hui très troublés. L'ordre public est instable, les révolutions fréquentes, les souffrances extrêmes. Faut-il en accuser les institutions politiques? Mais elles sont plutôt un effet qu'une cause. Pour comprendre l'état présent, il faut saisir dans sa loi l'évolution générale de l'humanité, et en particulier celle de la société européenne. Il apparaît alors que les troubles actuels proviennent du grand conflit qui a éclaté à tous les yeux lors de la Révolution française. Ce conflit dure encore. L'ancien régime n'a pas achevé de disparaître, et le régime qui prendra sa place n'est pas encore organisé. La lutte se prolonge entre l'esprit théologico-métaphysique et l'esprit positif, entre la foi révélée qui s'affaiblit et la foi démontrée qui s'annonce, et enfin, entre les vieux cadres économiques et une activité industrielle qui n'a pas encore trouvé sa forme.

Les relations entre les entrepreneurs et les travailleurs sont présentement « anarchiques ». La marche de l'industrie, en voie de croissance, est oppressive pour la majorité de ceux dont le concours y est indispensable. Et la scission toujours plus marquée entre « les têtes et les bras » est due beaucoup plus à l'incapacité politique, à l'incurie sociale et surtout à l'aveugle égoïsme des entrepreneurs, qu'aux exigences démesurées des travailleurs. Les entrepreneurs n'ont pas songé à organiser une large éducation du peuple pour le défendre contre les séductions de la propagande révolutionnaire. Ils semblent craindre que le peuple ne s'instruise. Ils se substituent tant qu'ils peuvent aux anciens chefs dont ils convoitaient le rang social. Mais ils n'héritent pas de leur générosité. Ils ne comprennent pas que « noble oblige ». Ainsi, les grands industriels tendent trop souvent à utiliser leur influence politique pour s'attribuer, au détriment du public, d'importants monopoles, et à abuser de la puissance des capitaux pour faire presque toujours dominer les prétentions des entrepreneurs sur celles des travailleurs, sans

respecter même l'équité, puisque le droit de coalition qui est accordé aux uns est refusé aux autres.

Comte a vu la bourgeoisie à l'œuvre pendant le règne de Louis-Philippe. Il la juge sévèrement. Ses conceptions politiques, dit-il, se rapportent surtout à la possession du pouvoir, non à sa destination et à son exercice. Elle regarde la Révolution comme terminée par l'établissement du régime parlementaire, qui n'est pourtant qu'une « halte équivoque ». Une réorganisation sociale complète n'est guère moins redoutée de cette bourgeoisie que des anciennes classes supérieures. Quoique pénétrée de l'esprit critique du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle voudrait prolonger, sous des formes même républicaines, un système d'hypocrisie théologique qui assurerait la respectueuse soumission des masses, sans prescrire aux chefs aucun devoir rigoureux. Elle est dure aux prolétaires, dont la condition est loin de s'améliorer. Elle « institue des cachots pour ceux qui demandent du pain ». Elle croit que ces millions d'hommes pourront demeurer indéfiniment « campés » dans la société moderne, sans y être installés avec des droits définis et respectés. Le capital, qui est entre ses mains, après avoir été un instrument d'émancipation, est devenu un instrument d'oppression. C'est ainsi que, par un paradoxe difficile à supporter, l'invention des machines, dont on aurait cru, *a priori*, qu'elle adoucirait la condition des prolétaires, a été, au contraire, une cause nouvelle de souffrances pour eux, et a redoublé la rigueur de leur état.

Il y a là, en raccourci, tout un réquisitoire contre la bourgeoisie, et en particulier contre l'économie politique dont elle était nourrie. Les économistes que Comte a en vue sont tantôt ceux de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, tantôt leurs successeurs orthodoxes du XIX<sup>e</sup>. Ceux du XVIII<sup>e</sup>, il les regarde comme des collaborateurs de la grande œuvre révolutionnaire. Ils ont participé à la diffusion des doctrines critiques et de la philosophie négative. En cette qualité, ils ont rendu des services. Ils ont contribué à la décomposition de l'ancien régime. Ils étaient parvenus à persuader les gouvernements eux-mêmes de leur inaptitude à diriger le mouvement commercial et industriel.

Les affinités des philosophes et des économistes du XVIII<sup>e</sup> siècle sont assez évidentes : est-il nécessaire de rappeler l'esprit d'« individualisme » des économistes, et leur tendance caractéristique à restreindre le plus possible les fonctions du gouvernement? Malgré les efforts d'un grand nombre d'entre eux, conservateurs par tempérament ou par politique, les conséquences logiques de leurs principes ont dû se faire jour. Ainsi, « la superfluité de tout enseignement moral régulier, la suppression de tout encouragement officiel aux sciences et aux beaux-arts, et même les

attaques récentes contre l'institution fondamentale de la propriété ont pris leur source dans la métaphysique économique ». Il en a été de cette doctrine comme des autres branches de la philosophie négative. Après avoir accompli son œuvre de destruction, elle a cherché à transformer ses principes critiques en principes organiques, sans s'apercevoir que cela revenait à nier d'avance toute organisation positive.

La fameuse formule : « Laissez faire, laissez passer », n'est pas plus un principe réel en économie politique que la liberté même n'en est un dans la politique proprement dite. Comte combat avec vivacité ce dogme de la non-intervention. Pour avoir constaté dans quelques cas particuliers et secondaires la tendance naturelle des sociétés à un certain ordre nécessaire, l'économie politique en a conclu à l'inutilité de toute institution spéciale. Mais cet ordre spontané est très imparfait. La connaissance des lois des phénomènes sociaux nous permet de l'améliorer, comme nous faisons déjà pour les phénomènes de la nature vivante. N'admettre que le degré d'ordre qui s'établit spontanément équivaut dans la pratique à une sorte « de démission solennelle à l'égard de chaque difficulté qui apparaît ». Voyez la crise sociale qu'a amenée le développement des machines. Aux justes et urgentes réclamations des ouvriers, brusquement privés de leur gagne-pain, et hors d'état d'en trouver un autre du jour au lendemain, nos économistes ne savent que répéter, « avec une impitoyable pédanterie », leur stérile aphorisme de liberté industrielle absolue. Ils osent répondre à toutes les plaintes que c'est une question de temps. Cette réponse à des gens qui ont besoin de manger aujourd'hui est dérisoire. Une telle théorie « proclame sa propre impuissance sociale ».

Aussi bien, ni l'économie politique n'est encore une science, ni les économistes ne sont, jusqu'ici, des savants. Presque tous avocats ou littérateurs d'origine, ils sont étrangers à toute idée d'observation scientifique, à toute notion précise de loi naturelle, à tout sentiment de ce qu'est une démonstration. Exception faite pour Adam Smith et quelques autres, comment auraient-ils appliqué aux analyses les plus difficiles la méthode positive qu'ils ne connaissaient pas ! Destutt de Tracy plaçait l'économie politique entre la logique et la morale. Non sans raison : car elle est plus près de la métaphysique que de la science positive. Les travaux y gardent un caractère personnel, les écoles s'y combattent, les discussions sur les notions élémentaires de valeur, d'utilité, etc., y rappellent la scolastique. L'idée même d'étudier à part les phénomènes économiques n'est pas scientifique, puisque les diverses « séries sociales » sont solidaires, et que les lois sociologiques particulières dépendent des lois plus générales. Il n'y a d'étude

scientifique des faits économiques que du point de vue sociologique. On ne peut pas plus isoler les lois qui régissent l'existence matérielle des sociétés qu'on ne peut représenter l'homme comme un être essentiellement calculateur, poussé par le seul mobile de l'intérêt personnel.

Les mêmes objections portent, naturellement, contre les adversaires des économistes, puisque les socialistes et les communistes s'en sont tenus, en général, à une conception analogue de leur science. Cependant, tout en les critiquant, Comte reconnaît qu'ils ont établi quelques vérités. Tout n'est pas faux dans ce qu'ils disent. Ainsi, c'est à juste titre qu'ils réclament pour le gouvernement le droit d'intervenir dans les relations économiques. Et s'il est absurde de vouloir abolir la propriété privée, comme certaines sectes le réclament, il est très vrai que la propriété est de nature sociale et qu'il est nécessaire de la régler. Lui attribuer un caractère absolu, c'est, dit Comte, une théorie « antisociale ». Aucune propriété ne peut être créée, ni même transmise par son seul possesseur, sans le concours de la société. Aussi, toujours et partout, la communauté est-elle intervenue dans l'exercice de ce droit. L'impôt associe le public à chaque fortune particulière.

En discutant ce problème essentiel de la propriété, les communistes (que Comte confond avec les socialistes) rendent aujourd'hui un service important. Les dangers mêmes évoqués par la solution qu'ils proposent concourent à fixer l'attention générale sur ce grand sujet, que l'empirisme métaphysique et l'égoïsme aristocratique des classes dirigeantes ferait écarter ou dédaigner sans cela. Énoncer simplement le problème ne suffirait pas, sans la solution dont les communistes l'accompagnent. Notre faible intelligence ne s'attache pas longtemps à une question, s'il ne se présente pas en même temps une réponse, vraie ou fausse, que nous devons accepter ou rejeter. Au reste, les « aberrations » communistes sont-elles plus vaines, et, au fond, plus dangereuses que l'illusion courante, selon laquelle la Révolution est terminée par l'établissement du régime parlementaire ?

Mais, cela admis, toutes les écoles novatrices sont tombées dans de graves erreurs. Elles méconnaissent les lois nécessaires du progrès. Dépourvues en général de sens historique, et d'autre part ignorant les principes de la statistique sociale, elles ne voient pas que l'action de l'homme sur les phénomènes sociaux ne s'exerce utilement que dans certaines limites. L'idée qu'une révolution peut transformer en un instant le régime de la propriété et toutes les conditions sociales qui en dépendent est destinée à disparaître, quand le « mode de penser positif » se sera étendu aux phénomènes sociaux comme aux autres,

Alors les « projets extravagants » des socialistes ne trouveront plus de partisans. Personne n'exigera plus ce qui sera reconnu impossible.

Comte enfin reproche au communisme sa tendance à comprimer l'individualité. Cette objection est remarquable dans sa bouche, car on la lui a faite à lui-même bien souvent. Stuart Mill l'a comparé, comme organisateur du despotisme, à Ignace de Loyola. Mais Comte rappelle que, selon lui, l'organisme collectif, ou société, diffère des organismes individuels ou êtres vivants, en ce que les éléments y vivent d'une vie indépendante. Le problème consiste à concilier, autant que possible, cette libre division avec la convergence des activités. Aucune des deux ne doit être sacrifiée à l'autre. Comprimer les individualités tendrait à détruire la dignité de l'homme, en supprimant sa responsabilité. Et le défaut d'indépendance, l'asservissement à une communauté indifférente, rendraient la vie intolérable. « Tel est l'immense danger de toutes les utopies qui sacrifient la vraie liberté à une égalité anarchique, ou même à une fraternité exagérée. » Sur ce point, la philosophie positive reprend à son compte la « critique décisive » que nos économistes ont faite du communisme.

La philosophie positive ne se borne pas à réfuter les uns par les autres les économistes orthodoxes et les socialistes. Elle reprend à son tour les questions qu'ils ont soulevées. Elle se fonde pour cela sur les résultats déjà obtenus par la sociologie.

Tout d'abord, elle pose le problème de la « réorganisation sociale » dans sa généralité. Les socialistes, ainsi que leurs adversaires, ne s'occupent que des richesses, comme si c'étaient les seules forces sociales mal réparties et mal administrées. Mais il y en a d'autres. La réforme des conditions économiques dépend en dernière analyse de celle des mœurs. Il faut donc, avant tout, « réorganiser » les mœurs. Il faut déterminer les droits et les devoirs réciproques des citoyens, et inspirer à chacun le sentiment de son devoir et le respect du droit d'autrui.

Ces deux idées de droit et de devoir ne sont pas traitées par Comte de la même façon. Il accepte la seconde sans la soumettre à une critique spéciale. Le devoir est la règle d'action prescrite à chacun à la fois par le sentiment et par la raison. Nous avons le devoir de faire ce que nous reconnaissons le plus convenable à notre nature individuelle et sociale. L'idée de droit, au contraire, « disparaît » dans l'état positif. Le mot « droit » doit être écarté du langage politique, comme le mot « cause » du langage philosophique. Ce sont deux notions métaphysiques. Chacun a des devoirs, et envers tous : nul n'a de droit proprement dit. « L'idée de droit est fautive autant qu'immorale, parce qu'elle suppose l'individualité absolue. »

Ces formules ont provoqué de vives protestations, en particulier de la part de M. Renouvier et de ses disciples. Elles semblent en effet, dans la constitution de la société civile, négliger entièrement la justice, pour ne fonder les rapports des hommes que sur la charité et sur le sentiment. Mais, à y regarder de près, l'expression, comme il arrive souvent, a forcé et faussé la pensée de Comte. La comparaison qu'il suggère lui-même entre les idées de droit et de cause éclaircit heureusement ce qu'il a voulu dire.

La science positive a renoncé à la recherche des causes, pour se borner à établir les rapports invariables des phénomènes. Mais ces rapports correspondent à ce que l'on appelait autrefois action causale. Ils représentent ce qu'il y avait de réel dans cette action prétendue. La seule différence, — mais elle est importante, — consiste en ce que l'esprit humain, ayant quitté le point de vue de l'absolu pour celui du relatif, se contenté désormais de constater les liaisons des phénomènes, sans imaginer des « entités liantes », selon la forte expression de Malebranche.

L'idée de droit a subi une transformation analogue. Comme l'idée de cause, elle a été longtemps théologique, puis métaphysique. Dans l'antiquité, elle était étroitement liée à la religion. Chez les modernes, les droits des peuples, et aussi les droits des individus, sont conçus d'après le droit des princes et des maîtres. Conquis sur lui, ils reposent comme lui, au fond, sur une base surnaturelle et mystique. Les droits que chaque citoyen revendique sont la monnaie du droit absolu que possédait autrefois le souverain, représentant la nation entière. Devenue métaphysique au xviii<sup>e</sup> siècle, cette idée du droit absolu, intangible, imprescriptible, de chaque personne humaine a été fort utile pour la décomposition de l'ancien ordre social. Mais, ce travail une fois fait, elle ne saurait servir, pas plus que les autres principes métaphysiques, à l'œuvre de réorganisation. La philosophie positive n'admet rien d'absolu. Tout, dans la société, est à la fois conditionné et conditionnant. Rien n'est inconditionnel. Et la sociologie enseigne qu'il faut aller non pas de l'individu à la société, mais de la société à l'individu.

Par conséquent, ici encore, on renoncera à transformer un principe organique. Sans doute, les droits subsisteront, comme subsistent les liaisons constantes des phénomènes. Mais on cessera de les fonder sur une conception métaphysique de la nature humaine, comme on a cessé de rapporter les liaisons de phénomènes à des entités métaphysiques appelées causes. Au lieu de faire consister politiquement les devoirs particuliers dans le respect des droits universels, on concevra, en sens inverse, les droits de chacun comme résultant des devoirs des autres

envers lui. Le devoir est posé avant le droit. Ce point est de la plus haute importance aux yeux de Comte. Il y voit une expression et une preuve de la prépondérance de l'esprit positif sur l'esprit métaphysique, et de la subordination de la politique à la morale. Il aime à dire que « la considération du devoir est liée à l'esprit d'ensemble ». La considération du droit, au contraire, s'il est conçu comme absolu, conduit à nier tout gouvernement et toute organisation sociale.

La nouvelle philosophie tendra donc de plus en plus à remplacer « la discussion vague et orageuse des droits par la détermination calme et rigoureuse des devoirs respectifs ». Dès lors, le problème soulevé par les communistes prend un aspect nouveau. Qu'il y ait des chefs industriels puissants, ce n'est un mal que si leur force leur sert à opprimer ceux qui dépendent d'eux. C'est un bien, au contraire, si ces chefs connaissent et remplissent leurs devoirs. Peu importe aux intérêts populaires en quelles mains se trouvent les capitaux accumulés, pourvu que l'emploi en soit utile à la masse sociale. Or cette condition essentielle « dépend bien plus de moyens moraux que de mesures politiques ». Celles-ci pourront sans doute s'opposer à l'accumulation des richesses en un petit nombre de mains, au risque de paralyser l'activité industrielle. Mais ces procédés « tyranniques » auraient moins d'efficacité que la réprobation universelle infligée par la morale positive à tout usage trop égoïste des richesses possédées. Cette réprobation serait d'autant plus irrésistible, que ceux-là mêmes qui devraient la subir n'en pourraient récuser le principe, inculqué à tous par l'éducation morale commune. C'est ainsi qu'au moyen âge l'excommunication était aussi redoutée des princes qui l'encourageaient, que respectée des peuples qui en étaient témoins.

Une fois cette éducation commune établie, sous la direction du pouvoir spirituel, la tyrannie de la classe capitaliste n'est plus à craindre. Les riches se considéreront moralement comme les dépositaires des capitaux publics. Il ne s'agit pas ici d'aumône. Ceux qui possèdent auront le « devoir » d'assurer à tous d'abord l'éducation, et ensuite le travail.

Ces idées paraissent sans doute paradoxales et chimériques. Mais, dit Comte, c'est parce que la société moderne n'a pas encore sa morale. Les relations industrielles, qui s'y sont prodigieusement développées, sont livrées à un dangereux empirisme, au lieu d'être systématisées suivant des lois morales. La guerre, plus ou moins déclarée, règle seule les rapports du capital et du travail. Dans un état normal de l'humanité ces rapports, au contraire, sont « organisés ». La force n'engendre pas l'oppression. Chaque citoyen est un « fonctionnaire public », dont les attributions définies déterminent à la fois les

obligations et les prétentions (c'est-à-dire les droits). La propriété est une fonction comme les autres, non un privilège. Elle sert à former et à administrer les capitaux par lesquels chaque génération prépare les travaux de la suivante. Ceux qui la détiennent ne doivent point la détourner de son usage public pour leur avantage particulier.

Comme les capitalistes, les ouvriers sont aussi des fonctionnaires publics. Ils remplissent un office non moins indispensable. Indépendamment de leur salaire, ils méritent la gratitude sociale. Nos mœurs comportent déjà ce sentiment quand il s'agit des carrières libérales, où le salaire ne dispense point de la reconnaissance. Ce sentiment devra s'étendre à tous les travaux qui contribuent à la prospérité commune. Le service de l'humanité est gratuit, dit Comte. Le salaire, quel qu'il soit, ne paye que la partie matérielle de chaque office, en réparant la consommation qu'exigent l'organe et la fonction. Quant à l'essence même du service, elle ne comporte d'autre récompense que la satisfaction même de l'accomplir, et la gratitude qu'il éveille.

Par conséquent, dans une société « vraiment constituée » (remarquez cette expression que M. de Bonald emploie souvent), la distinction vulgaire entre les fonctions publiques et privées est destinée à s'effacer. De même que, dans une armée, le plus obscur soldat a sa dignité propre, qui vient de la solidarité étroite de l'organisme militaire, et de ce que tous y participent au même honneur; de même, quand l'éducation positive aura rendu sensible à tous la participation de chacun à l'œuvre sociale, les plus humbles professions actuelles seront ennoblies. Le régime industriel d'aujourd'hui, qui ne nous montre guère que la lutte des égoïsmes, est un régime anarchique ou, pour mieux dire, une « absence de régime ».

La société moderne n'a pas encore ses mœurs. Elle les formera peu à peu, comme la société militaire s'était formée les siennes. La vie guerrière est, plus que toute autre, dominée par l'ensemble des penchants égoïstes. Néanmoins, comme elle ne pouvait se développer que par l'esprit d'union, cette seule condition a suffi pour qu'elle déterminât d'admirables dévouements. Pourquoi n'en serait-il pas de même de la vie industrielle, qui repose sur l'instinct pacifique et constructeur? Autrement, si l'« anarchie » actuelle des mœurs devait durer, la société moderne resterait au-dessous du moyen âge, qui était vraiment organisé par son pouvoir spirituel et même au-dessous des sociétés militaires. A quoi bon substituer le monopole à la conquête, et le despotisme fondé sur le droit du plus fort?

Tout dépend donc de l'éducation morale commune, qui dépend elle-même de l'établissement

d'un pouvoir spirituel. La supériorité de la doctrine positive est d'avoir restauré ce pouvoir. Toutes les écoles novatrices veulent assurer aux prolétaires l'éducation normale et le travail régulier. Mais elles veulent les deux à la fois, ou le travail avant l'éducation. Le positivisme veut organiser l'éducation *d'abord*.

Naturellement, dans cette éducation, les devoirs seront tous présentés sous leur aspect social. Ainsi les vertus élémentaires de la tempérance, de la chasteté, etc., sont recommandées par la morale positive, mais non pas au point de vue de leur utilité individuelle. Quand même une nature exceptionnelle préserverait l'individu des suites de l'intempérance ou du libertinage, la sobriété et la continence lui seraient prescrites avec autant de rigueur, comme indispensables à l'accomplissement de ses devoirs sociaux. La morale domestique de même a pour objet, non pas de former un « égoïsme à plusieurs », mais de développer les affections sympathiques qui, de la famille, s'étendent peu à peu au groupe social, puis à l'humanité. Le principe est d'habituer l'homme à se subordonner à l'humanité, jusque dans ses moindres actes et dans toutes ses pensées. Ce point gagné, la société moderne s'organiserait spontanément, et le régime positif s'établirait de lui-même.

LÉVY-BRÜHL.

## HISTOIRE ANECDOTIQUE DE LA GUERRE SUD-AFRICAINE

Rien n'est plus digne d'admiration que la patience toute romaine avec laquelle l'Angleterre a assisté au revers de ses armes; mais nous pouvons, sans injustice, réserver toutes nos sympathies pour les Boers: ils luttent pour la liberté, et les Anglais pour la domination. Le triomphe de ces derniers serait le spectacle, toujours répugnant, d'un colosse écrasant un myrmidon; les victoires des Boers rouvrent au contraire la série des siècles héroïques, qui paraissent close à jamais.

Ce mot superbement antique, la liberté, qui tendait à devenir un de ces thèmes sonores et vides dont on joue à la tribune ou dans les réunions publiques, se révèle plus vivant que jamais, dans la bouche de tout un peuple qui lutte pour son existence. Ici à voix haute, là à voix basse, mais avec une égale ardeur, toute l'Afrique australe répète en ce moment le cri de Jeanne d'Arc: *Il faut que les Anglais soient chassés de notre pays!* C'est le mot qui revient sans cesse, dans les lettres, les discours, les interviews, les proclamations. Je choisis, entre tant

d'autres témoignages, la lettre d'un jeune Boer qui faisait ses études dans une de nos villes universitaires, et que la guerre sainte rappelle au pays.

«... Nous venons de quitter Aden, où nous avons recueilli quelques nouvelles de la guerre; demain, nous arriverons à Tanja: je tremble à la pensée d'y apprendre une défaite des nôtres... Oh! ces longues, longues journées sur le bateau, et ces nuits surtout: quelle torture sans fin! Je suis là à ne rien faire, tandis que mon peuple, mon frère, et sans doute aussi mon vieux et vénéré père se battent en ce moment... Ce n'est ni par haine ni par ambition que je cours les rejoindre: c'est une guerre nationale, c'est *ma* guerre; mon honneur, mon idéal même sont intéressés dans cette lutte... Je serai le 4 (novembre) à Prétoria, et deux jours après sur le champ de bataille, d'où nous reviendrons vainqueurs, je le jure! »

A Prétoria, où vole ainsi le cœur de tous les fils de l'Afrique hollandaise dispersés dans le monde, il ne reste plus un homme valide, à part les autorités, les prisonniers anglais et un petit nombre de volontaires hollandais ou allemands chargés de surveiller ces derniers. Mais les femmes boers, pour ne pas prendre une part directe à la guerre, ce qui arrivera d'ailleurs si l'Anglais réussit à mettre le pied sur le sol de leur patrie, n'en sont que plus ardentes à détester l'envahisseur (1). « Ici, on hait les Anglais plus que nous ne haïssons les Turcs », écrit le 2 décembre un volontaire bulgare. Assurément, cette haine ne va pas jusqu'à l'inhumanité: les dames de Prétoria, dans les diverses ambulances de la *Croix Rouge*, où M<sup>lle</sup> Aubert, fille du consul général de France, exerce aussi son infatigable charité, soignent avec un égal dévouement toutes les victimes mutilées, pantelantes, de la guerre qui sévit à leurs portes, sans se demander si elles soulagent des frères ou des ennemis: tous ces malheureux, fussent-ils cent fois Anglais, sont également leurs frères! Mais en dehors de ces spectacles de souffrance et de la mort, où tout se pardonne, ces sœurs de charité occasionnelles ne peuvent oublier que leur patrie aussi est en danger de mort; ou plutôt, car elles ont la conviction que

(1) Comme exemple de l'énergie des femmes boers, on peut citer l'épisode suivant de l'exode de 1838. Les Boers, pendant leur traversée des monts Drakenberg, sont attaqués par les Zoulous: « L'alarme donnée, Gert, Maritz, Joubert, Jacobus Uys, Potgeiter et leurs compagnons se portent à la rencontre des Zoulous et donnent ainsi le temps à quelques hommes et à leurs femmes de former les chariots en *laager*; les roues ayant été solidement attachées les unes aux autres, les armes ayant été chargées, les Boers ferment les issues juste à temps pour recevoir le choc de 10 000 Zoulous. Derrière ces remparts improvisés, avec leurs fusils à éléphants, les Boers firent un grand carnage dans les rangs ennemis; les femmes se montrèrent non moins vaillantes, excitant leurs maris, rechargeant leurs armes et tuant à coups de hache ceux des Zoulous qui cherchaient à pénétrer en rampant sous les chariots. Devant cette résistance, les Zoulous durent se retirer laissant 600 des leurs sur le terrain. » (Fabius Féraud.)